

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit**

Méthanol

**Synonymes**

Alcool méthylique, alcool de bois, hydroxyde de méthyle

**Famille chimique**

Alcools

**Statut d'inscription**

01-2119433307-44-0031 EC #: 200-659-6. CAS #: 67-56-1.

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées**

Utilisation industrielle: Fabrication de substance. Répartition de la substance. Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges. Utilisation comme combustible. Utilisation dans les produits de nettoyage. Utilisation en tant que réactif de laboratoire. Produits chimiques de traitement de l'eau, les eaux usées. Usage professionnel: Utilisation comme combustible. Utilisation dans les produits de nettoyage. Utilisation en tant que réactif de laboratoire. Utilisation dans les unités de forage et de production dans les champs de pétrole et de gaz. Utilisation par les consommateurs: Utilisation par les consommateurs d'agents nettoyants et de dégivrants. Utilisation par les consommateurs de combustibles.

**Usages déconseillés**

Aucun(e) identifié(e)

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Methanex Europe SA/NV I

Waterloo Office Park - Building P

Drève Richelle 161 - box 31

B-1410 Waterloo

Belgium

Téléphone: +(32) 2 352 06 70

Courriel: reach@methanex.com

Télécopieur: +(32) 2 352 06 99

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+44 (0) 1235 239 670 (24h/7d)

**Numéros de téléphone des Organismes Consultatifs Officiels des États membres, le cas échéant**

ORFILA/Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), France: +33 (0)1 45 42 59 59. Centre Antipoisons

Belge 070 245 245 (français et néerlandais). 145 (numéro local suisse).

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Liquides inflammables - Catégorie 2

Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3

Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 3

Toxicité aiguë (inhalation) de vapeur - Catégorie 3

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Seule Exposition - Catégorie 1 ( nerf optique , système nerveux central )

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

**Symboles de danger**



**Mention d'avertissement**

DANGER

**Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H331 Toxique par inhalation.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

**Conseils de prudence**

**Prévention**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P235 Tenir au frais

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

**Réponse**

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

P308+P311 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette)

**Stockage**

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Elimination**

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

**2.3 Autres dangers**

Suite à une ingestion accidentelle, risque de cécité.

**SECTION 3: Composition / informations sur les composants**

**3.1 SUBSTANCES**

CAS Nº CE Nº d'enregistrement	Nom du Composant Synonymes	1272/2008 (CLP)	Pour cent
67-56-1 200-659-6 --	Méthanol	Annexe VI, tableau 3: Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. (Oral) 3 - H301 Acute Tox. (Vapour) 3 - H331 Acute Tox. (Gas) 3 - H331 Acute Tox. (Dermal) 3 - H311 Acute Tox. (Dust/Mist) 3 - H331 STOT SE 1 - H370	100

## Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

### Données réglementaires relatives aux ingrédients

Valeur limite de concentration spécifique (SCL): STOT SE 1; H370: C ≥ 10 %. STOT SE 2; H371: 3 % ≤ C < 10 %.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Inhalation

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Administrer de l'oxygène en cas de respiration difficile. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

#### Peau

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer abondamment avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

#### Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de développement et de persistance d'une irritation, consulter un médecin.

#### Ingestion

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

### 4.2 Symptômes/Effets les Plus Importants

#### Aiguë

Poison. SON INGESTION PEUT ÊTRE MORTELLE. Suite à une ingestion accidentelle, risque de cécité. Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation. L'ingestion provoque des nausées, des faiblesses et une atteinte du système nerveux central, céphalée, vomissement, étourdissement, symptômes d'ivresse. Coma et décès dus à une insuffisance respiratoire peuvent suivre les expositions sévères: Traitement médical nécessaire. Une période de latence de plusieurs heures peut être observée entre l'exposition et l'apparition des symptômes.

#### Différés

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 4.3 Indication de la Nécessité d'une Prise en Charge Médicale Immédiate et d'un Traitement Spécial

Traiter les symptômes et de soutien. La sévérité des symptômes dépend de la durée et de la concentration de l'exposition. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Antidote: Le fomépizole amplifie l'élimination d'acide formique métabolique. L'antidote doit être administré par un personnel médical qualifié.

#### Note aux Physiciens

Traitement symptomatique. La sévérité des suites de l'ingestion de méthanol peut dépendre plus fortement de la durée séparant l'ingestion du traitement que de la quantité ingérée. Ainsi, il faut traiter rapidement toute exposition par ingestion. Appeler un CENTRE ANTIPOISON.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyen d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone, poudre sèche standard, eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, sable. Vaporiser de l'eau sur les récipients exposés au feu pour les refroidir. L'eau ne permet pas de refroidir le méthanol en dessous de son point d'éclair. Recueillir le produit répandu.

#### Moyens Extinction Inadéquat

Ne pas utiliser de jets d'eau haute pression.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Liquide et vapeurs très inflammables. Mélanges > 20 % méthanol avec l'eau: inflammable. Peut former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer sur le sol en direction de sources d'inflammation plus éloignées avant de provoquer un retour de flamme. Les contenants risquent d'éclater ou d'exploser si exposés à la chaleur. Des gaz dangereux peuvent s'accumuler dans des espaces confinés. Toxique.

### **Combustion**

Émet des gaz toxiques, vapeurs. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, formaldéhyde.

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Méthanol: Brûle avec une flamme invisible. La flamme peut être invisible à la lumière du jour. Refroidir les contenants avec de l'eau pulvérisée et continuer bien après que le feu soit éteint.

### **Mesures de Lutte contre l'Incendie**

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Maintenir à l'écart les personnes non autorisées, isoler la zone dangereuse et interdire l'entrée.

### **Équipement Protectif et Précautions pour Pompiers**

Porter un équipement complet de protection contre les incendies, y compris un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) pour une protection contre une exposition possible.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuel approprié. S'il n'y a pas de danger, déplacer le contenant à l'écart des lieux d'incendie. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Biodégradable à faible concentration. Soluble dans eau. En cas de déversement, ce produit est supposé s'évaporer. Appeler les autorités en cas de pollution du sol ou de l'environnement aquatique ou en cas de déversement dans les égouts. Mettre au rebut conformément à toutes les lois et réglementations en vigueur; fédérales, provinciales/régionales et locales.

### **6.3 Méthodes et Matières pour le Confinement et le Nettoyage**

Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher le produit déversé ou marcher sur celui-ci. Évacuer la zone rapidement et rester en amont du vent par rapport à la matière déversée. Assurez une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation des fumées ou vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Eloigner toute source d'ignition. Éviter les frottements, l'électricité statique et les étincelles. Petits déversements: Absorber avec du sable ou avec une autre matière non combustible. Utiliser du matériel et des outils anti-étincelants. Récupérer la substance renversée à éliminer dans un récipient approprié. Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées. Déversements importants: Endiguer la matière déversée en circonscrivant la zone de confinement à l'aide d'un absorbant. Une mousse supprimant de vapeur peut être utilisé pour réduire les vapeurs. Ramasser la matière déversée et la déposer dans un contenant approprié pour utilisation ultérieure ou mise au rebut.

### **6.4 Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir rubrique 7. Protection individuelle: voir rubrique 8. Evacuation: voir rubrique 13.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter des vêtements et un équipement de protection individuelle (voir la section 8). Éliminez toutes sources d'allumage. Ne pas fumer.. Ne pas entrer dans des espaces confinés à moins qu'ils ne soient suffisamment ventilés. Nettoyer la contamination/les déversements sans attendre. Décontaminer le personnel, les lieux de déversement, tous les outils et le matériel. Utilisez de l'équipement à l'épreuve des explosions. Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Se laver les mains et les autres zones exposées au savon doux et à l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et de quitter le

## Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

travail. Les récipients vides peuvent contenir des quantités résiduelles de ce produit ; manipuler les récipients vides avec soin. Ne pas inspirer les vapeurs.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais.

Garder sous clef.

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Tenir à l'écart de la lumière directe du soleil, ainsi que de la chaleur, de l'eau et des matières incompatibles. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Mettre en place des extincteurs et un équipement de nettoyage des déversements adaptés dans la zone de stockage ou à proximité. Entreposer à la température ambiante. Conserver à l'abri de l'humidité. Stocker dans une pièce à l'épreuve des flammes. Maintenir à distance le personnel non autorisé.

### Matériaux Incompatibles

Plomb, aluminium, zinc, agents oxydants, acides forts, fortes bases, polyéthylène, PVC (Chlorure de polyvinyle), nitriles

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation industrielle: Fabrication de substance. Répartition de la substance. Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges. Utilisation comme combustible. Utilisation dans les produits de nettoyage. Utilisation en tant que réactif de laboratoire. Produits chimiques de traitement de l'eau, les eaux usées. Usage professionnel: Utilisation comme combustible. Utilisation dans les produits de nettoyage. Utilisation en tant que réactif de laboratoire. Utilisation dans les unités de forage et de production dans les champs de pétrole et de gaz. Utilisation par les consommateurs: Utilisation par les consommateurs d'agents nettoyants et de dégivrants. Utilisation par les consommateurs de combustibles.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition des ingrédients

Méthanol	<b>67-56-1</b>
UE (valeurs limites d'exposition professionnelle indicatives):	200 ppm TWA ; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA
	possibilité d'une absorption significative à travers la peau
ACGIH:	200 ppm TWA
	250 ppm STEL
l'Autriche	200 ppm TWA [TMW] ; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA [TMW]
	800 ppm STEL [KZW] 4 X 15 min ; 1040 mg/m <sup>3</sup> STEL [KZW] 4 X 15 min
	notation pour la peau
Belgique	200 ppm TWA ; 266 mg/m <sup>3</sup> TWA
	250 ppm STEL ; 333 mg/m <sup>3</sup> STEL

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

	Peau
Bulgarie	200 ppm TWA ; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA
	Notation de la peau
Croatie	200 ppm TWA [GVI]; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA [GVI]
	notation pour la peau
Chypre	200 ppm TWA ; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA
	Peau - potentiel pour l'absorption de la peau
République tchèque	250 mg/m <sup>3</sup> TWA
	1000 mg/m <sup>3</sup> Plafond
	Potential pour l'absorption cutanée
Danemark	200 ppm TWA ; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA
	Potential pour l'absorption cutanée
Estonie	200 ppm TWA ; 250 mg/m <sup>3</sup> TWA
	250 ppm STEL ; 350 mg/m <sup>3</sup> STEL
	Notation de la peau
Finlande	200 ppm TWA ; 270 mg/m <sup>3</sup> TWA
	250 ppm STEL ; 330 mg/m <sup>3</sup> STEL
	Potential pour l'absorption cutanée
la France	200 ppm TWA [VME ] (limite restrictive ); 260 mg/m <sup>3</sup> TWA [VME ] (limite restrictive )
	1000 ppm STEL [VLCT ]; 1300 mg/m <sup>3</sup> STEL [VLCT ]
	Risque d'absorption cutanée
Allemagne (TRGS)	100 ppm TWA AGW (Le risque de dommages pour l'embryon ou le fœtus peut être exclu lorsque les valeurs AGW (valeur limite autorisée sur le poste de travail) et BGW (valeur limite biologique autorisée) sont respectées ) facteur d'exposition 2 ; 130 mg/m <sup>3</sup> TWA AGW (Le risque de dommages pour l'embryon ou le fœtus peut être exclu lorsque les valeurs AGW (valeur limite autorisée sur le poste de travail) et BGW (valeur limite biologique autorisée) sont respectées ) facteur d'exposition 2
	notation pour la peau

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Allemagne (DFG)	100 ppm TWA MAK ; 130 mg/m <sup>3</sup> TWA MAK
	200 ppm pointe ; 260 mg/m <sup>3</sup> pointe
	notation pour la peau
Grèce	200 ppm TWA ; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA
	250 ppm STEL ; 325 mg/m <sup>3</sup> STEL
	peau - potentiel d'absorption cutanée
Hongrie	260 mg/m <sup>3</sup> TWA [AK]
	potentiel d'absorption par la peau
l'Irlande	200 ppm TWA ; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA
	600 ppm STEL (calculé) ; 780 mg/m <sup>3</sup> STEL (calculé)
	Potential pour l'absorption cutanée
Italie	200 ppm TWA Moyenne pondérée en fonction du temps ; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA Moyenne pondérée en fonction du temps
	peau - potentiel d'absorption cutanée
	200 ppm TWA ; 262 mg/m <sup>3</sup> TWA
	Peau - potential d'absorption cutanée
Lettonie	200 ppm TWA ; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA
	la peau - risque d'exposition cutanée
Lituanie	200 ppm TWA [IPRD]; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA [IPRD]
	Notation de la peau
Luxembourg	200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA
Malte	200 ppm TWA ; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA
	possibilité d'absorption importante par la peau
les Pays-Bas	133 mg/m <sup>3</sup> TWA
	notation pour la peau
Pologne	100 mg/m <sup>3</sup> TWA [NDS]
	300 mg/m <sup>3</sup> STEL [NDSCh]

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Portugal	200 ppm TWA [VLE-MP ] (valeur limite indicatrice ); 260 mg/m3 TWA [VLE-MP ] (valeur limite indicatrice )
	250 ppm STEL [VLE-CD ]
	la peau - risque d'exposition cutanée (valeur limite indicatrice )
Roumanie	200 ppm TWA ; 260 mg/m3 TWA
République Slovaque	200 ppm TWA ; 260 mg/m3 TWA
	Potential pour l'absorption cutanée
Slovénie	200 ppm TWA ; 260 mg/m3 TWA
	800 ppm STEL ; 1040 mg/m3 STEL
l'Espagne	200 ppm TWA [VLA-ED ] (valeur limite indicatrice ); 266 mg/m3 TWA [VLA-ED ] (valeur limite indicatrice )
	peau - potentiel d'absorption cutanée
Suède	200 ppm TLV ; 250 mg/m3 TLV
	250 ppm Indicatif VLEP ; 350 mg/m3 Indicatif VLEP
	Notation de la peau
Suisse	200 ppm TWA [MAK]; 260 mg/m3 TWA [MAK]
	800 ppm STEL [KZW]; 1040 mg/m3 STEL [KZW]
	notation pour la peau
Royaume-Uni	200 ppm TWA ; 266 mg/m3 TWA
	250 ppm STEL ; 333 mg/m3 STEL
	Potential pour l'absorption cutanée

**Valeurs limites d'exposition des composants biologiques**

Méthanol	<b>67-56-1</b>
ACGIH:	15 mg/l Medium: Urine Time: Fin de poste Parameter: Méthanol (Fond, non spécifique )
Croatie	7 mg/g créatinine Medium: Urine Time: à la fin du poste de travail Parameter: Méthanol (calculé sur la valeur moyenne de créatinine de 1,2 g/L d'urine ;pour tous les résultats qui sont exprimés comme Créatinine, la concentration de la Créatinine inférieure à 0,5 g/L et supérieure à 3,0 g/L devrait pas être considérée )

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

République tchèque	15 mg/l Medium: Urine Time: Fin de poste Parameter: Méthanol (Fond, non spécifique )
la France	15 mg/l Medium: Urine Time: Fin de poste Parameter: Méthanol (Le bruit de fond sur des sujets non exposés ;Non spécifique (observée après l'exposition à d'autres substances) )
Allemagne (DFG)	15 mg/l BAT Medium: Urine Time: pour les expositions à long terme: à la fin du quart de travail après plusieurs quarts de travail Parameter: Méthanol ; 15 mg/l BAT Medium: Urine Time: fin d'exposition ou fin de période de travail Parameter: Méthanol
Allemagne (DFG)	200 ppm pointe ; 260 mg/m <sup>3</sup> pointe
Allemagne (TRGS)	30 mg/l Medium: Urine Time: Fin de poste Parameter: Méthanol ; 30 mg/l Medium: Urine Time: pour les expositions à long terme: à la fin du quart de travail après plusieurs quarts de travail Parameter: Méthanol
l'Irlande	15 mg/L Medium: urine Time: end of shift Parameter: Methanol (background;non-specific)
Italie	15 mg/l Medium: Urine Sampling Time: Fin de poste Parameter: Méthanol (fond, non spécifique )
Roumanie	6 mg/l Medium: Urine Time: Fin de poste Parameter: Méthanol
République Slovaque	30 mg/l Medium: Urine Time: fin de l'exposition ou de quart de travail Parameter: Méthanol ; 30 mg/l Medium: Urine Time: après tous les postes de travail Parameter: Méthanol (pour une exposition à long terme )
Suisse	30 mg/l Medium: Urine Time: fin de poste et après plusieurs quarts de travail (pour les expositions à long terme) Parameter: Méthanol

**Doses Dérivées Sans Effet (DNEL)**

DNEL long terme par inhalation (systémique): 130 mg/m<sup>3</sup>. DNEL à court terme, inhalation (systémique): 130 mg/m<sup>3</sup>. DNEL long terme par inhalation (local). 130 mg/m<sup>3</sup>. DNEL aigu par inhalation (local). 130 mg/m<sup>3</sup>. DNEL long terme dermique (systémique): 20 mg/kg p.c. /jour. DNEL à court terme, cutanée (systémique): 20 mg/kg p.c. /jour.

**Concentration Prédite Sans Effet (PNEC)**

PNEC eaux, eau douce: 20.8 mg/L. PNEC eaux, libération périodique, eau douce: 1540 mg/L. PNEC eaux, eau de mer: 2.08 mg/L. PNEC sédiment, eau douce: 77 mg/kg. PNEC sédiment, eau de mer: 7.7 mg/kg. PNEC station d'épuration (STP): 100 mg/L. PNEC terre: 100 mg/kg.

**8.2 Contrôle de l'exposition**

**Contrôle de l'exposition**

Assurer le fonctionnement d'un système de ventilation avec aspiration à la source adéquat pour maintenir l'exposition du travailleur au-dessous des limites d'exposition. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidiéflagrant. Manipuler une substance en système fermé. Mise à la terre/liaison équivalente du récipient et du matériel de réception. Entretenir des rince-œils et des douches de rinçage rapide dans la zone de travail.

**Protection yeux/visage**

Porter des lunettes de protection conformes à EN 166 pour protéger contre éclaboussures de liquides.

**Protection de la Peau**

Porter un vêtement approprié qui résiste aux produits chimiques (EN ISO 6529).

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

**Protection Respiratoire**

Tout respirateur à adduction d'air muni d'un masque facial complet commandé par pression ou selon un autre mode à surpression (EN 137). La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition connus ou attendus, la dangerosité du produit et les limites de fonctionnement en toute sécurité du respirateur choisi.

**Gants Recommandations**

Porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374, caoutchouc de butyle.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Apparence</b>	transparent	<b>Etat physique</b>	liquide
<b>Odeur</b>	odeur d'alcool	<b>Couleur</b>	incolore
<b>Seuil d'Odeur</b>	4.2 - 5960 ppm	<b>pH</b>	Sans objet
<b>Point de fusion</b>	-97.8 °C	<b>Point d'ébullition</b>	64.7 °C
<b>Plage d'ébullition</b>	Pas disponible	<b>Point de congélation</b>	-97.6 °C
<b>Taux d'évaporation</b>	4.1 (acétate de butyle= 1 )	<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet
<b>Température d'auto-inflammation</b>	464 °C	<b>Point d'éclair</b>	11 °C
<b>Limite inférieure d'explosivité</b>	5.5 %	<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	36.5 %	<b>Tension de vapeur</b>	12.8 kPa (@ 20 °C )
<b>Densité de la vapeur (air=1)</b>	1.1 (@ 20 °C )	<b>Densité (eau=1)</b>	792 kg/m³
<b>Solubilité d'Eau</b>	Pas disponible	<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	-0.77 (valeur de log)
<b>Viscosité</b>	0.8 cP (20 °C, dynamique )	<b>Viscosité, cinématique</b>	Pas disponible
<b>Solubilité (Autre)</b>	Pas disponible	<b>Densité</b>	0.791 - 0.793 at 20 °C
<b>COV (composé organique volatil)</b>	100 %	<b>Masse moléculaire</b>	32.04 (g/mol )
<b>Température Critique</b>	239.4 °C	<b>Propriétés comburantes</b>	Non comburant (oxydant)
<b>Propriétés explosives</b>	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif		

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

**Miscibility Solvant**

**Miscible**

Miscible à l'eau.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Les contenants risquent d'éclater ou d'exploser si exposés à la chaleur.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Le produit est hygroscopique.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ne se polymérisera pas.

### 10.4 Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et les autres sources d'inflammation. Les contenants risquent d'éclater ou d'exploser si exposés à la chaleur.

### 10.5 Matières incompatibles

Plomb, aluminium, zinc, agents oxydants, acides forts, fortes bases, polyéthylène, PVC (Chlorure de polyvinyle), nitriles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Forte chaleur, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, gaz inflammables, formaldéhyde

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë et chronique

Poison. SON INGESTION PEUT ÊTRE MORTELLE. Suite à une ingestion accidentelle, risque de cécité. Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

#### Analyse des ingrédients - DL50/CL50

Les composants de ce matériel ont été révisés dans des sources variés et les suivants points finals sélectionnés sont publiés:

#### Méthanol (67-56-1)

DL50 Oral rat 5600 mg/kg

Dermique DL50 lapin 15800 mg/kg

Inhalation CL50 rat 64000 ppm 4 h

#### Données sur la toxicité des produits

##### Estimation de Toxicité Aiguë

Dermique	300 mg/kg
Inhalation - vapeur	3 mg/L
voie orale	100 mg/kg

#### Données sur l'Irritation et la Corrosivité

Peut irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires.

#### Sensibilisation Respiratoire

Aucune donnée disponible.

#### Sensibilisation Cutanée

Aucune donnée disponible.

#### Mutagénicité des Cellules Germinales

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Aucune donnée disponible.

**Cancérogénicité des ingrédients**

Aucun composant de ce produit n'est listé par le CIRC ou DFG.

**Effet tératogénique**

Aucune donnée disponible.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Seule Exposition**

nerf optique, système nerveux central

**Toxicité pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée**

Aucun organe cible identifié.

**Risque d'aspiration**

Aucune donnée disponible.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Éviter le rejet dans l'environnement.

**Composant Analyse - Toxicité Aquatique**

Méthanol	<b>67-56-1</b>
Poisson:	CL50 96 h Pimephales promelas 28200 mg/L [coule à travers]; CL50 96 h Pimephales promelas >100 mg/L [statique]; CL50 96 h Oncorhynchus mykiss 19500 - 20700 mg/L [coule à travers]; CL50 96 h Oncorhynchus mykiss 18 - 20 mL/L [statique]; CL50 96 h Lepomis macrochirus 13500 - 17600 mg/L [coule à travers]
Algues:	EC50 72 hr Selenastrum capricornutum 22000 mg/l
Invertébré:	EC50 48 hr Daphnie >10000 mg/l

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Rapidement dégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### 12.4 Mobilité dans le sol

mobile

### Facteur de bioconcentration (FBC)

Facteur de bioconcentration (FBC): < 10

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux. L'incinération est la méthode d'élimination préférée.

Code de déchets / Désignation des déchets selon LoW: EWC-code: 07 01 04\*.

Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Recycler si possible.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les conduites, les fossés, les espaces souterrains ou confinés et les voies d'eau.

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Mettre au rebut conformément à toutes les lois et réglementations en vigueur; fédérales, provinciales/régionales et locales.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

		ADR	RID	ICAO	IATA	ADNa	IMDG
14. 1	UN NUMERO	UN1230	UN1230	UN1230	UN1230	UN1230	UN1230
14. 2	Nom d'expédition des Nations unies	MÉTHANOL	MÉTHANOL	MÉTHANOL	MÉTHANOL	MÉTHANOL	MÉTHANOL
14. 3	Classe(s) de danger pour le transport	3 Risques: 3, 6.1	3 Risques: 3, 6.1	3 Risques: 3, 6.1	3 Risques: 3, 6.1	3 Risques: 3, 6.1	3 Risques: 3, 6.1
14. 4	Classe d'emballages	II	II	II	II	II	II
14. 5	Dangers pour l'environnement	--	--	--	--	--	--
14. 6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	--	--	--	--	--	--
14. 7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	--	--	--	--	--	--
14. 8	Indications diverses	Restrictions ADR Code Tunnel: D/E	--	--	--	--	--

**Code international des produits chimiques en vrac**

Ce matériau contient un ou plusieurs des produits chimiques requis par le Code IBC d'être identifiés comme produits chimiques dangereux en vrac.

Méthanol	67-56-1
Code IBC:	Catégorie Y

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

Nom du produit: Méthanol

Nº de FS: Methanol-EU

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Liste candidate REACH des Substances Extrêmement Préoccupantes (SVHC) en vue d'une autorisation (article 59, paragraphe 1) - Reg. (UE) N° 1907/2006**

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

**UE - REACH (1907/2006) - Restrictions Annexe XVII de Certaines Substances Dangereuses, Mélanges et Articles**

**UE - REACH (1907/2006) - Liste de l'Annexe XVII des Substances Soumises à Restriction**

Cette liste comprend les substances soumises à restriction. Conformément au règlement REACH, ces substances sont soumises à des restrictions concernant la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses, préparations et articles

**Méthanol (67-56-1)**

Utilisation restreinte. Voir point 69

**UE - Substances qui appauvrisent la couche d'ozone (1005/2009)**

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

**UE - Polluants organiques persistants (850/2004)**

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

**UE - Restrictions sur les exportations et les importations (689/2008) - Produits chimiques et articles interdits d'exportation**

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

**UE - Directive Seveso III (2012/18/UE) - Quantités seuils de substances dangereuses**

Méthanol	<b>67-56-1</b>
Exigences de niveau inférieur	500 tonne
Exigences de niveau supérieur	5000 tonne

**UE - Produits phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)**

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

**UE - Biocides (528/2012/UE)**

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

**UE - Directive-cadre sur l'eau (2000/60/CE)**

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

**UE - Réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certaines activités et installations (1999/13/CE)**

Aucun composant de cette substance n'est répertorié.

**Règlement relatif aux détergents n° (648/2004/CE)**

Méthanol	<b>67-56-1</b>
Exigences en matière d'étiquetage des consommateurs	Énuméré à des concentrations supérieures à 5,0 % en poids (substance conformément à la directive 76/768 / CEE, annexe III, partie 1 )

**Règlement Allemagne**

**Classification en classes de danger pour les eaux (WGK)**

classe de danger 2 - évidemment dangereuse pour l'eau

**Allemagne Classification pour l'eau - Composant**

**Méthanol (67-56-1)**

Reg. n.º 145 , classe de danger 2 - évidemment dangereuse pour l'eau

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

**Règlement du Danemark**

Méthanol	67-56-1
	Solvants
	Propriétés d'intérêt en ce qui concerne la liste des substances dangereuses

**Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires**

**Méthanol (67-56-1)**

EU	CA	AU	CN	UE	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECL - Annexe 1	KR KECL- Annexe 2
Oui	DSL	Oui	Oui	EIN	Oui	Oui	Oui	Non

KR - REACH CCA	MX	NZ	PH	TH-TECI	TW	VN (Brouillon)
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance.

**SECTION 16: Autres informations**

**16.1 Indications de changement**

2020-07-31 - Mise à jour de la section(s) 8.

**Date de préparation**

Nouveau SDS: 14 septembre 2016

**Date de révision**

2020-31-07

**16.2 Légende/Abréviations**

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux; ADR - Européen du Transport Routier; AU - Australie; DBO - Demande Biochimique en Oxygène; C - Celsius; CA - Canada; CA/MA/MN/NJ/PA - Californie / Massachusetts / Minnesota / New Jersey / Pennsylvanie \*; CAS - Chemical Abstracts Service; CERCLA - Réponse Globale de l'Environnement, de la Rémunération, et Loi sur la Responsabilité; CFR-Code des Règlements Fédéraux (US); CLP - Classification, Etiquetage et Emballage; CN - Chine; RPC - Règlement sur les Produits Contrôlés; DFG - Fondation Allemande pour la Recherche; DOT - Ministère des Transports; DSD - La directive relative aux substances dangereuses; DSL - Liste Intérieure des Substances; CE - Commission Européenne; CEE - Communauté Economique Européenne; EIN - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes; EINECS - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes; ENCS- Inventaire Japonais des substances chimiques existantes et nouvelles; EPA - Agence de Protection Environnementale; UE - Union Européenne; F - Fahrenheit; F - Contexte (pour les indices d'exposition biologique du Venezuela); CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer; IATA - Association Internationale du Transport Aérien; OACI - Organisation de l'Aviation Civile Internationale; IDL - Liste de Divulgation des Ingrédients; IDLH - Danger Immédiat pour la Vie et la Santé; IMDG - Code Maritime International des Marchandises Dangereuses; ISHL - Loi Japonaise de la Sécurité industrielle et le droit de la santé; IUCLID - Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées; JP - Japon; Koe - Octanol/Eau Coefficient de Partage; KR KECL Annexe 1 - Inventaire des produits chimiques coréens existants (KECL) / Liste des substances chimiques coréens existantes (KECL); KR KECL Annexe 2 - Inventaire des produits chimiques coréens existants (KECL) / Liste des substances chimiques coréens existantes (KECL); KR - Corée; DL50/CL50 - Dose létale / concentration létale médiane; LIE - Limite Inférieure d'Explosivité; LLV - Limite du niveau de la valeur; LOLI - List Of List™ - Base de Données de

## Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Réglementation de ChemADVISOR; MAK - Concentration Maximale en Milieu de Travail; MEL - Limites Maximales de l'Exposition; MX- Mexique; Ne - Non spécifique; NFPA - l'Agence National de Protection Contre l'Incendie NIOSH - Institut National de Sécurité et la Santé; NJTSR - New Jersey Commerce Registre Secrète; Nq - Non quantitatif ; NSL - Liste des substances Non-Domestiques (Canada); NTP - Programme de Toxicologie National; NZ - Nouvelle-Zélande; OSHA - l'Administration de Sécurité et la Santé; PEL- Limite d'exposition admissible; PH - Philippines; RCRA - Loi de Conservation des Ressources et sur le Recouvrement; REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals; RID - Européenne des Transports Ferroviaires; SARA - Superfund et Loi de Réautorisation; Sc - Semi-quantitative; STEL - Limite d'Exposition à Court Terme; TCAC - Corée- Loi contrôle des produits chimiques toxiques; TMD - Transport des marchandises dangereuses; VLEP-Valeur Limite d'Exposition Professionnelle; TSCA - Loi de Contrôle des Substances Toxiques; TW - Taiwan; TWA - Moyenne pondérée; LSE - Limite Supérieure d'Explosivité; UN/NA - Nations Unies / Amérique du Nord; ÉU - États-Unis; VLE - Valeur Limite d'Exposition (Mexique); VN (Brouillon) - Vietnam (Brouillon) ; SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses (Canada)

### **16.3 Références littéraires et sources importantes des données**

Disponible sur demande.

### **16.4 Méthodes utilisées pour la classification du mélange conformément au règlement (CE) n° 1272/2008**

Disponible sur demande.

### **16.5 Texte des phrases H et EUH correspondantes (numéro et texte intégral) et notes**

**H225** Liquide et vapeurs très inflammables

**H301** Toxique en cas d'ingestion

**H311** Toxique par contact cutané

**H331** Toxique par inhalation

**H370** Risque avéré d'effets graves pour les organes

### **16.6 Indications de stage professionnel**

Veuillez lire la FDS avant d'utiliser ce produit.

### **16.7 Indications détaillées**

#### **Avis de non-responsabilité:**

Les informations ci-avant sont présentées dans l'état actuel de nos connaissances et sont présumées exactes. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer si les informations fournies sont adaptées à ses applications spécifiques. Ce document est uniquement destiné à recommander de bonnes pratiques de manipulation et d'utilisation en toute sécurité du produit par un personnel dûment formé. Methanex Corporation et ses filiales ne font aucune déclaration et n'accordent aucune garantie, expresse ou implicite, ce qui inclut sans y être limité les garanties de valeur commerciale et d'adaptation à une application particulière, eu égard aux informations exposées dans la présente fiche ou au produit auquel lesdites informations se réfèrent. Par conséquent, Methanex Corp. ne saurait être tenu pour responsable en cas de dommages résultant de l'utilisation ou de l'exploitation des informations de la présente fiche.

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

**Description courte de tous les scénarios d'exposition**

Tableau : Description courte de tous les scénarios d'exposition avec leurs descripteurs d'utilisation

ES numéro	Utilisation identifiée	Catégorie de produits (PC)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de processus (PROC)	Catégorie d'article (AC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC/SpERC)
1	Fabrication de la substance	-	3, 8, 9	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	-	ERC 1, 4, 6a
2	Distribution de la substance	-	3, 8, 9	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9	-	ERC 1, 2
3	Formulation et (ré)emballage de la substance et des mélanges	-	3, 10	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9, 15	-	ERC 2
4	Utilisation comme combustible dans des environnements industriels	-	3	1, 2, 3, 8a, 8b, 16, 19	-	ERC 8b
5	Utilisation comme combustible dans des environnements professionnels	-	22	1, 2, 3, 8a, 8b, 16, 19		ERC 8b, 8e
6	Utilisation industrielle dans les agents nettoyants	-	3	1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 10, 13	-	ERC 4
7	Utilisation professionnelle dans les agents nettoyants	-	22	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 10, 11, 13	-	ERC 8a, 8d
8	Utilisation comme réactif de laboratoire dans des environnements industriels	-	3	10, 15	-	ERC 4
9	Utilisation comme réactif de laboratoire dans des environnements professionnels	-	22	10, 15	-	ERC 8a
10	Utilisation industrielle comme substance chimique de traitement des eaux usées	-	3	2	-	ERC 9b
11	Utilisation professionnelle dans des opérations de forage et de production pétrolières	-		4, 5, 8a, 8b		ERC 9b
12	Utilisation par les consommateurs d'agents nettoyants et de dégivrants (produits liquides)	4, 35	21	-	-	ERC 8a, 8d
13	Utilisation par les consommateurs d'agents nettoyants et de dégivrants (produits en spray)	4, 35	21	-	-	ERC 8a, 8d
14	Utilisation par les consommateurs de combustibles (par exemple	13	21	-	-	ERC 8b, 8e

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

ES numéro	Utilisation identifiée	Catégorie de produits (PC)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de processus (PROC)	Catégorie d'article (AC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC/SpERC)
	dans des moteurs de modèles réduits)					

**ANNEXE : SCÉNARIOS D'EXPOSITION POUR LE MÉTHANOL SELON LE RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ CHIMIQUE**

**1. ES 1 : Fabrication de la substance**

**1. Section titre**

Titre libre et court	<b>Fabrication de la substance</b>
Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	SU3, SU8, SU9 PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15 ERC1, ERC4, ERC6a
Processus, tâches, activités couvertes	Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'agent chimique de procédé ou agent d'extraction. Inclut le recyclage/la récupération, les transferts de matière, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris bateau/péniche, camion/wagon et récipient de vrac), l'échantillonnage et les activités de laboratoire correspondantes.
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 1, 2, 3 et 4**

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 1 et 3
	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 2 et 4

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

Nom du produit: Méthanol

Nº de FS: Methanol-EU

<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		Pertinent pour PROC 1
	Oui		Efficacité : 90 % Pertinent pour PROC 2, 3 et 4
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	Pertinent pour PROC 2, 3 et 4
Protection respiratoire requise	Non		

## 2.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 8a et 8b

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit		Liquide	
Concentration de la substance dans le produit		100 %	
Pression de vapeur		169,27 hPa	
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8b
	Deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8a
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 90 % Pertinent pour PROC 8a
	Oui		Efficacité : 97% Pertinent pour PROC 8b
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.3 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 15**

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 90 %
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.4. Contrôle de l'exposition de l'environnement (ERC1, ERC4 et ERC 6a)**

<b>Caractéristiques du produit</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.			

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

<b>Quantités utilisées</b>	
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>	
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.

### 3. Estimation d'exposition et référence à sa source

#### 3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 1

<b>Exposition</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>DNEL</b>	<b>RCR par voie</b>	<b>RCR combiné</b>
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,001714	0,001817
Exposition à long terme, systémique, inhalation	0,013 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000103	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,001714	0,002125
Exposition à court terme, systémique, inhalation	0,053 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000411	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 2

<b>Exposition</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>DNEL</b>	<b>RCR par voie</b>	<b>RCR combiné</b>
Exposition à long terme, systémique, cutanée	10,274286 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013714	0,039389
Exposition à long terme, systémique, inhalation	3,338 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,025675	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,274286 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013714	0,116413
Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 3

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137143 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,058206
Exposition à long terme, systémique, inhalation	6,675 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,051349	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137143 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,212254
Exposition à court terme, systémique, inhalation	26,702 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,205397	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 4

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	1,371 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,068571	0,17127
Exposition à long terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	1,371 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,068571	0,479365
Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,403 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,410794	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8a

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,393889
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,650635
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8b

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,214167
Exposition à long terme, systémique, inhalation	10,013 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,077024	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,29119
Exposition à court terme, systémique, inhalation	20,026 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,154048	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 15

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,0685 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,003429	0,054778
Exposition à long terme, systémique, inhalation	6,675 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,051349	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,068571 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,003429	0,106127
Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC1, ERC4, ERC6a

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES**

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

**2. ES 2 : Distribution de la substance**

**1. Section titre**

Titre libre et court	<b>Distribution de la substance</b>
----------------------	-------------------------------------

Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 1 et 2 ; PROC 1, 2, 3, 4, 8a, 8b et 9 ; SU 3, 8 et 9
Processus, tâches, activités couvertes	Chargement (y compris bateau/péniche, wagon/camion et grand récipient pour vrac) et reconditionnement (y compris en fûts et en petits emballages) de la substance, y compris sa distribution et les activités de laboratoire correspondantes
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 1, 2, 3 et 4**

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>
--

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

État physique du produit	liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 1 et 3
	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 2 et 4
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		Pertinent pour PROC 1
	Oui		Efficacité : 90 % Pertinent pour PROC 2, 3 et 4
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	Pertinent pour PROC 2, 3 et 4
Protection respiratoire requise	Non		

## 2.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 8a, 8b et 9

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8b et 9

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

Nom du produit: Méthanol

Nº de FS: Methanol-EU

	Deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8a
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 90 % Pertinent pour PROC 8a et 9
	Oui		Efficacité : 97% Pertinent pour PROC 8b
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

### 2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement (ERC1, ERC2)

<b>Caractéristiques du produit</b>					
État physique du produit			Liquide		
Concentration de la substance dans le produit			100 %		
Pression de vapeur			169,27 hPa		
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.					
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>					
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
<b>Quantités utilisées</b>					
Quantité quotidienne par site		Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
Quantité quotidienne par site		Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>					
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA				
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>					
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA				
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>					
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.				

### **3. Estimation d'exposition et référence à sa source**

#### **3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs**

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC1

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,001714	0,001817
Exposition à long terme, systémique, inhalation	0,013 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000103	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,034mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,001714	0,002125
Exposition à court terme, systémique, inhalation	0,053 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000411	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC2

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013714	0,039389
Exposition à long terme, systémique, inhalation	3,338 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,025675	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,27mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,013714	0,116413
Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,35 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC3

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,058206
Exposition à long terme, systémique, inhalation	6,675 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,051349	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,212254
Exposition à court terme, systémique, inhalation	26,702 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,205397	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC4

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	1,371 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,068571	0,17127
Exposition à long terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	1,371 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,068571	0,479365
Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,403 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,410794	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8a

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,393889
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,137143	0,650635
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8b

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,214167
Exposition à long terme, systémique, inhalation	10,013 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,077024	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,137143	0,29119
Exposition à court terme, systémique, inhalation	20,026 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,154048	

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 9

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	1,371 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,068571	0,273968
Exposition à long terme, systémique, inhalation	26,702 mg/m³	130 mg/m³	0,205397	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	1,371 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,068571	0,479365
Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,403 mg/m³	130 mg/m³	0,410794	

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC1, ERC2

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

**3. ES 3 : Formulation et (ré)emballage de la substance et des mélanges**

**1. Section titre**

Titre libre et court	<b>Formulation et (ré)emballage de la substance et des mélanges</b>
Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 2; PROC 1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 9 et 15 ; SU 3, 10
Processus, tâches, activités couvertes	Formulation, emballage et reconditionnement de la substance et de ses mélanges dans des opérations par lots ou continues, y compris le stockage, les transferts de matières, le mélange, l'emballage à petite et grande échelle, la maintenance et les activités de laboratoire correspondantes
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 1, 2, 3 et 4**

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	

<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 1 et 3
	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 2 et 4

<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			

<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		Pertinent pour PROC 1
	Oui		Efficacité : 90 % Pertinent pour PROC 2, 3 et 4

<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	Pertinent pour PROC 2, 3 et 4
Protection respiratoire requise	Non		

**2.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 8a, 8b et 9**

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8b et 9
	Deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8a
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 90 % Pertinent pour PROC 8a et 9
	Oui		Efficacité : 97% Pertinent pour PROC 8b
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.3 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 15**

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Pression de vapeur	169,27 hPa		
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui	Efficacité : 90 %	
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
		Non pertinent dans le système ECETOC TRA	
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.4. Contrôle de l'exposition de l'environnement (ERC2)**

<b>Caractéristiques du produit</b>			
État physique du produit			Liquide
Concentration de la substance dans le produit			100 %
Pression de vapeur			169,27 hPa
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.			
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité quotidienne par site		Non pertinent dans le système ECETOC TRA	
Quantité quotidienne par site		Non pertinent dans le système ECETOC TRA	
<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>			
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>			
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.
--	---

**3. Estimation d'exposition et référence à sa source**

**3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs**

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 1

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,0342 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,001714	0,001817
Exposition à long terme, systémique, inhalation	0,013 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000103	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,0342 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,001714	0,002125
Exposition à court terme, systémique, inhalation	0,053 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000411	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 2

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013714	0,039389
Exposition à long terme, systémique, inhalation	3,338 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,025675	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,013714	0,116413
Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,35 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 3

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,1371mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,058

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Exposition à long terme, systémique, inhalation	6,67 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,051349	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,1371 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,212
Exposition à court terme, systémique, inhalation	26,702 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,205397	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 4

<b>Exposition</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>DNEL</b>	<b>RCR par voie</b>	<b>RCR combiné</b>
Exposition à long terme, systémique, cutanée	1,37 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,068571	0,17127
Exposition à long terme, systémique, inhalation	13,35 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	1,37 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,068571	0,479365
Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,4 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,410794	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8a

<b>Exposition</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>DNEL</b>	<b>RCR par voie</b>	<b>RCR combiné</b>
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,393889
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,137143	0,650635
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8b

<b>Exposition</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>DNEL</b>	<b>RCR par voie</b>	<b>RCR combiné</b>

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,214167
Exposition à long terme, systémique, inhalation	10,01 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,077024	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,137143	0,29119
Exposition à court terme, systémique, inhalation	20,026 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,154048	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 9

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	1,371 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,068571	0,273968
Exposition à long terme, systémique, inhalation	26,702 mg/m <sup>3</sup>		0,205397	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	1,371 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,068571	0,479365
Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,403 mg/m <sup>3</sup>		0,410794	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 15

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,068 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,003429	0,054778
Exposition à long terme, systémique, inhalation	6,67 mg/m <sup>3</sup>		0,051349	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,068 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,003429	0,106127
Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,35 mg/m <sup>3</sup>		0,102698	

### 3.2. Exposition de l'environnement

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC2

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES**

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

**4. ES 4 : Utilisation comme combustible dans des environnements industriels**

**1. Section titre**

Titre libre et court	<b>Utilisation comme combustible dans des environnements industriels</b>
Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 8b ; PROC 1, 2, 3, 8a, 8b, 16 et 19 ; SU 22
Processus, tâches, activités couvertes	Englobe l'utilisation comme carburant (ou additif pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets.
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 1, 2 et 3**

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>	
État physique du produit	liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 1 et 3
	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 2
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		Pertinent pour PROC 1
	Oui		Efficacité : 90 % Pertinent pour PROC 2 et 3
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	Pertinent pour PROC 2 et 3
Protection respiratoire requise	Non		

## 2.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 8a et 8b

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	Max. 5%		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8b
	Deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8a
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 90 % Pertinent pour PROC 8a
	Oui		Efficacité : 97% Pertinent pour PROC 8b
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
		Non pertinent dans le système ECETOC TRA	
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

### 2.3 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 16

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 % Exposition à long terme 5-25 % Exposition à court terme		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Extérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

### 2.4 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 19

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	Max. 10 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	1-4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Les deux mains et les avant-bras (1980 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Aucune.			
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Protection respiratoire requise	Non		
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	

## 2.5 Contrôle de l'exposition de l'environnement (ERC8b)

<b>Caractéristiques du produit</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.	

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>	
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.

**3. Estimation d'exposition et référence à sa source**

**3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs**

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC1

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,001714	0,001817
Exposition à long terme, systémique, inhalation	0,013 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000103	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,001714	0,002125
Exposition à court terme, systémique, inhalation	0,053 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000411	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC2

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,2742 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013	0,039389
Exposition à long terme, systémique, inhalation	3,338 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,025	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,274286 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,013	0,116413
Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,1026	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC3

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,0068	
Exposition à long terme, systémique, inhalation	6,675 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,0519	0,058206
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,0068	
Exposition à court terme, systémique, inhalation	26,7 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,2053	0,212254

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8a

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,393889
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,137143	0,650635
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8b

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,195
Exposition à long terme, systémique, inhalation	10,013 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,077024	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,137143	0,218
Exposition à court terme, systémique, inhalation	20,026 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,154048	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 16

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,068571 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,003429	0,260175
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,041143 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,002057	0,618248
Exposition à court terme, systémique, inhalation	80,105 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,61619	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 19

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	1,697 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,084857	0,238905
Exposition à long terme, systémique, inhalation	20,026 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,154048	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	1,697 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,084857	0,598349
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC8b

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES**

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

**5. ES 5 : Utilisation comme combustible dans des environnements professionnels**

**1. Section titre**

Titre libre et court	<b>Utilisation comme combustible dans des environnements professionnels</b>
----------------------	---

Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 8b, 8e ; PROC 1, 2, 3, 8a, 8b, 16 et 19 ; SU 22
Processus, tâches, activités couvertes	Englobe l'utilisation comme carburant (ou additif pour carburant) et inclut les activités associées à son transfert, son utilisation, la maintenance des équipements et la manipulation des déchets
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 1, 2 et 3**

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>			
État physique du produit	liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	Pertinent pour PROC 1, 2 et 3
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 1 et 3
	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 2
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Domaine	Professionnel e		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		Pertinent pour PROC 1
	Oui		Efficacité : 80 % Pertinent pour PROC 2 et 3
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	Pertinent pour PROC 2 et 3
Protection respiratoire requise	Non		

## 2.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 8a et 8b

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	Max. 5 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8b
	Deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8a
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Professionnel e		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

### 2.3 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 16

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Professionnelle		
Intérieur/extérieur	Extérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

### 2.4 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 19

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	Max. 10 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	1-4	Heures/jour	

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Les deux mains et les avant-bras (1980 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Professionnel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Aucune.			
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Protection respiratoire requise	Non		
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	

## 2.5 Contrôle de l'exposition de l'environnement (ERC8b, ERC 8e)

<b>Caractéristiques du produit</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.			

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>			
Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

**3. Estimation d'exposition et référence à sa source**

**3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs**

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC1

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,001714	0,002741
Exposition à long terme, systémique, inhalation	0,133 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,001027	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,001714	0,005822
Exposition à court terme, systémique, inhalation	0,534 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,004108	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC2

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,274mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013714	0,116413
Exposition à long terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,013714	0,424508
Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,403 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,410794	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC3

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,212254
Exposition à long terme, systémique, inhalation	26,67 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,205397	

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,828444
Exposition à court terme, systémique, inhalation	106,806 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,821587	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC8a

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,263603
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,520349
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8b

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,13523
Exposition à long terme, systémique, inhalation	16,688 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,128373	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,263603
Exposition à court terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 16

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,068 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,003429	0,516921
Exposition à long terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,041 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,002057	0,864724

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition à court terme, systémique, inhalation	112,147 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,862667	
--	---------------------------	-----------------------	----------	--

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 19

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	1,697 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,084857	0,392952
Exposition à long terme, systémique, inhalation	40,05 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,308095	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	1,697 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,084857	0,187556
Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,35 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC8b, ERC8a

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

	du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »
--	---

## 6. ES 6 : Utilisation industrielle dans les agents nettoyeants

### 1. Section titre

Titre libre et court	<b>Utilisation industrielle dans les agents nettoyeants</b>
----------------------	---

Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 4 ; PROC 1, 2, 3, 4, 7, 8a, 8b, 10 et 13 ; SU 3
Processus, tâches, activités couvertes	Englobe l'utilisation comme composant de produits de nettoyage, y compris le transfert à partir du stockage, le versage/déchargement à partir de fûts ou de récipients. Les expositions pendant le mélangeage/la dilution dans la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris la pulvérisation, le brossage, le trempage, l'essuyage, automatisés ou manuels), le nettoyage et la maintenance des équipements correspondants.
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée, et Stoffenmanager v3.5 (PROC 7 uniquement)

### 2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

#### 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 1, 2, 3 et 4

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>			
État physique du produit	liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	Pertinent pour PROC 1, 2 et 3
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	

<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			

<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 1 et 3
	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 2 et 4

<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			

<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		Pertinent pour PROC 1
	Oui		Efficacité : 90 % Pertinent pour PROC 2,3 et 4

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	Pertinent pour PROC 2, 3 et 4
Protection respiratoire requise	Non		

**2.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 7**

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	25 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	8	Heures/jour	La valeur n'influe pas le résultat
Fréquence d'exposition	4-5	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent pour le Stoffenmanager			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Non pertinent pour le Stoffenmanager			
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
Volume de la pièce	> 1000	m <sup>3</sup>	
Travail à moins d'un mètre de la source	Non		

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Compartimentage	Le travailleur n'est pas à moins d'un mètre de la source		
Contrôles d'immission	Travail en cabine de pulvérisation sans système de ventilation spécifique		

<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
Zone de travail régulièrement nettoyée	Oui		
Équipement régulièrement inspecté et bien nettoyé	Oui		
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Oui	90%	

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

Nom du produit: Méthanol

Nº de FS: Methanol-EU

**2.3 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 8a et 8b**

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8b
	Deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8a
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 90 % Pertinent pour PROC 8a
	Oui		Efficacité : 97% Pertinent pour PROC 8b
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.4 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 10**

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	Max. 80 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

Nom du produit: Méthanol

Nº de FS: Methanol-EU

<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Les deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 90 %
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

## 2.5 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 13

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 90 %
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.6 Contrôle de l'exposition de l'environnement (ERC4)**

<b>Caractéristiques du produit</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.	

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA	ECETOC TRA	
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA	ECETOC TRA	

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>	
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.

**3. Estimation d'exposition et référence à sa source**

**3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs**

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC1

<b>Exposition</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>DNEL</b>	<b>RCR par voie</b>	<b>RCR combiné</b>
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,0343 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,001714	0,001817
Exposition à long terme, systémique, inhalation	0,0133 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000103	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,0343 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,001714	0,002125
Exposition à court terme, systémique, inhalation	0,053 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000411	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC2

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

<b>Exposition</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>DNEL</b>	<b>RCR par voie</b>	<b>RCR combiné</b>
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013714	0,039389
Exposition à long terme, systémique, inhalation	3,338 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,025675	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,013714	0,116413
Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,35 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC3

<b>Exposition</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>DNEL</b>	<b>RCR par voie</b>	<b>RCR combiné</b>
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,058206
Exposition à long terme, systémique, inhalation	6,675 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,05349	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,212254
Exposition à court terme, systémique, inhalation	26,702 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,205397	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC4

<b>Exposition</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>DNEL</b>	<b>RCR par voie</b>	<b>RCR combiné</b>
Exposition à long terme, systémique, cutanée	1,371 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,068571	0,17127
Exposition à long terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	1,371 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,068571	0,479365

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,403 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,410794	
--	--------------------------	-----------------------	----------	--

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC7

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,107143	0,001817
Exposition à long terme, systémique, inhalation	0,013 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000103	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,107143	0,002125
Exposition à court terme, systémique, inhalation	0,053 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,000411	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8a

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,393889
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,137143	0,650635
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8b

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,214167

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition à long terme, systémique, inhalation	10,013 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,77024	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	10,013 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,137143	0,29119
Exposition à court terme, systémique, inhalation	20,026 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,154048	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 10

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	4.389 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,219429	0,424825
Exposition à long terme, systémique, inhalation	26,702 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,205397	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	4.389 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,219429	0,630222
Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,403 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,410794	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 13

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,393889
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,137143	0,650635
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC8b, ERC8a

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité
Eau		Non requis
Air		Non requis
Sol		Non requis

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES**

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

**7. ES 7 : Utilisation professionnelle dans les agents nettoyants**

**1. Section titre**

Titre libre et court	<b>Utilisation professionnelle dans les agents nettoyants</b>
Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 8a et 8d ; PROC 1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 10, 11, 13 ; SU 22
Processus, tâches, activités couvertes	Englobe l'utilisation comme composant de produits de nettoyage, y compris le versage/décharge à partir de fûts ou de récipients ; et les expositions pendant le mélange/la dilution dans la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris la pulvérisation, le brossage, le trempage, l'essuyage, automatisés ou manuels).
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée, et Stoffenmanager v3.5/RISKOFDERM v2.1 (PROC 11 uniquement)

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 1, 2, 3 et 4**

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>			
État physique du produit	liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	Pertinent pour PROC 1, 2 et 3
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	Pertinent pour PROC 4
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 1 et 3
	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 2 et 4
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		Pertinent pour PROC 1
	Oui		Efficacité : 80 % Pertinent pour PROC 2,3 et 4
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	Pertinent pour PROC 2, 3 et 4
Protection respiratoire requise	Oui	90%	Pertinent pour PROC 4

## **2.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 8a et 8b**

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	Max. 5%		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8b
	Deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8a
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Professionnelle		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Ventilation par aspiration localisée requise	Non		
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.3 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 10**

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	Max. 5%		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.4 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 11**

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	Max. 3%		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

Nom du produit: Méthanol

Nº de FS: Methanol-EU

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition (par poste)	200	min/jour	Valeur issue de Riskofderm ; non pertinent dans le Stoffenmanager
Fréquence d'exposition	4-5	Jours/semaine	Valeur issue de Stoffenmanager
<b>Quantités utilisées</b>			
Taux d'application du produit	5	L/min	
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Les deux mains (820 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
Volume de la pièce	100 - 1000	m <sup>3</sup>	
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Compartimentage	Le travailleur n'est pas à moins d'un mètre de la source		
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Processus de pulvérisation	À niveau ou vers le bas		
Direction du débit d'air provenant de la source	S'éloigne du travailleur		
Distance entre le travailleur et la source	Plus d'un mètre		
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
Zone de travail régulièrement nettoyée	Non		
Équipement régulièrement inspecté et bien nettoyé	Non		
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Protection respiratoire requise	Oui	90%	
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	

## 2.5 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 13

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 80 %
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Oui	90%	

**2.6 Contrôle de l'exposition de l'environnement (ERC8a, 8d)**

<b>Caractéristiques du produit</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.			

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>			
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>			
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>			
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.		

**3. Estimation d'exposition et référence à sa source**

**3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs**

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC1

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,001714	0,002741
Exposition à long terme, systémique, inhalation	0,133 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,001027	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,034 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,001714	0,005822
Exposition à court terme, systémique, inhalation	0,534 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,004108	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC2

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013714	0,116413
Exposition à long terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,013714	0,424508
Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,403 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,410794	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC3

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,212254
Exposition à long terme, systémique, inhalation	26,702 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,205397	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,828444
Exposition à court terme, systémique, inhalation	106,68 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,821587	

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC4

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,822mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,041143	0,349238
Exposition à long terme, systémique, inhalation	40,05 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,308095	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,822 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,041143	0,184921
Exposition à court terme, systémique, inhalation	18,69 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,143778	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8a

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,263603
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,520349
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,75 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 8b

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,13523
Exposition à long terme, systémique, inhalation	16,688 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,128373	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,263603

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Exposition à court terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
--	--------------------------	-----------------------	----------	--

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 10

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013714	0,27046
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,013714	0,527206
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 11

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,321 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,016071	0,566379
Exposition à long terme, systémique, inhalation	71,54 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,550308	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,321 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,016071	0,566379
Exposition à court terme, systémique, inhalation	71,54 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,550308	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC 13

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,137143	0,650635
Exposition à long terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,743 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,137143	0,239841

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	
--	--------------------------	-----------------------	----------	--

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC8a, ERC8d

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

### 8. ES 8 : Utilisation comme réactif de laboratoire dans des environnements industriels

#### 1. Section titre

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Titre libre et court	<b>Utilisation comme réactif de laboratoire dans des environnements industriels</b>
Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 4, PROC 10 et 15, SU 3
Processus, tâches, activités couvertes	Utilisation de la substance dans un environnement de laboratoire, y compris les transferts de matières et le nettoyage des équipements
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée

## 2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 10

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>			
État physique du produit	liquide		
Concentration de la substance dans le produit	80 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui	Efficacité : 90 %	
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
		Non pertinent dans le système ECETOC TRA	
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

### 2.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 15

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (240cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui	Efficacité : 90 %	
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

## 2.5 Contrôle de l'exposition de l'environnement (ERC4)

<b>Caractéristiques du produit</b>			
État physique du produit			Liquide
Concentration de la substance dans le produit			100 %
Pression de vapeur			169,27 hPa
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.			

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>			
Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

**3. Estimation d'exposition et référence à sa source**

**3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs**

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC10

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	4,389 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,219429	0,424825
Exposition à long terme, systémique, inhalation	26,702 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,205397	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	4,389 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,219429	0,630222
Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,403 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,410794	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC15

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,068 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,003429	0,054778
Exposition à long terme, systémique, inhalation	6,675 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,051349	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,068 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,003429	0,106127
Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	

**3.2. Exposition de l'environnement**

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC4

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité
Eau		Non requis
Air		Non requis
Sol		Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES**

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

**9. ES 9 : Utilisation comme réactif de laboratoire dans des environnements professionnels**

**1. Section titre**

Titre libre et court	<b>Utilisation comme réactif de laboratoire dans des environnements professionnels</b>
----------------------	--

Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 8a, PROC 10 et 15, SU 22
Processus, tâches, activités couvertes	Utilisation de la substance dans un environnement de laboratoire, y compris les transferts de matières et le nettoyage des équipements
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 10**

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>	
État physique du produit	liquide
Concentration de la substance dans le produit	Max. 5 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Professionnelle		
Intérieur/extérieur	Intérieur		

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

Nom du produit: Méthanol

Nº de FS: Methanol-EU

<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

## 2.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 15

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit			Liquide
Concentration de la substance dans le produit			100 %
Pression de vapeur			169,27 hPa
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paume d'une main (240cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Professionnelle		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 80 % (la valeur concerne le scénario « professionnel »)
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

## 2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement ERC8a

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

<b>Caractéristiques du produit</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.	

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>	
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.

### 3. Estimation d'exposition et référence à sa source

#### 3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC10

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013714	0,27046
Exposition à long terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,013714	0,527206
Exposition à court terme, systémique, inhalation	66,754 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,513492	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC15

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,068 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,003429	0,106127

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition à long terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,068 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,003429	0,208825
Exposition à court terme, systémique, inhalation	26,702 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,205397	

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC8a

<b>Voie de rejet</b>	<b>Vitesse de rejet</b>		<b>Méthode d'estimation du rejet</b>
	<b>Valeur</b>	<b>Unité</b>	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

<b>Cible pour la protection</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>RCR</b>
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

### 10. ES 10 : Utilisation industrielle comme substance chimique de traitement des eaux usées

#### 1. Section titre

Titre libre et court	<b>Utilisation industrielle comme substance chimique de traitement des eaux usées</b>
----------------------	---

Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 9b ; PROC 2 ; SU 3
---	------------------------

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Processus, tâches, activités couvertes	-
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 2**

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>	
État physique du produit	liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 90 %
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.3 Contrôle de l'exposition de l'environnement ERC9b**

<b>Caractéristiques du produit</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	100 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.			

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité quotidienne par site			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Quantité quotidienne par site			Non pertinent dans le système ECETOC TRA

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>	
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.

### 3. Estimation d'exposition et référence à sa source

#### 3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC2

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,013714	0,039389
Exposition à long terme, systémique, inhalation	3,338 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,025675	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,274 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,013714	0,116413
Exposition à court terme, systémique, inhalation	13,351 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,102698	

#### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC4

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

**4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES**

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

**11. ES 11 : Utilisation professionnelle dans des opérations de forage et de production pétrolières**

**1. Section titre**

Titre libre et court	<b>Utilisation professionnelle dans des opérations de forage et de production pétrolières</b>
----------------------	---

Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 9b ; PROC 4, 5, 8a, 8b ; SU 22
Processus, tâches, activités couvertes	Opérations de forage de puits de pétrole et de production pétrolière (y compris les boues de forage et le nettoyage des puits), y compris les transferts de matières, la formulation sur site, les opérations en tête de puits, les activités en chambre d'agitation et la maintenance correspondante.
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ECETOC TRA travailleurs (v2.0), version modifiée

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 4**

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>	
État physique du produit	liquide
Concentration de la substance dans le produit	100 %
Pression de vapeur	169,27 hPa

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	1-4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

Nom du produit: Méthanol

Nº de FS: Methanol-EU

Domaine	Industriel		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
Aucune			
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Oui		Efficacité : 80 %
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.2 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 5**

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	Max. 5 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Professionnelle		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
			Aucune
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

**2.3 Contrôle de l'exposition des travailleurs pour PROC 8a et 8b**

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

<b>Caractéristiques du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	Liquide		
Concentration de la substance dans le produit	Max. 5 %		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition	> 4	Heures/jour	
Fréquence d'exposition	≤ 240	Jours/an	
<b>Quantités utilisées</b>			
Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	Paumes des deux mains (480 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8b
	Deux mains (960 cm <sup>2</sup> )		Pertinent pour PROC 8a
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Domaine	Professionnelle		
Intérieur/extérieur	Intérieur		
<b>Conditions techniques et mesures au niveau du processus (source) pour empêcher le rejet</b>			
			Aucune
<b>Conditions et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur</b>			
Ventilation par aspiration localisée requise	Non		
<b>Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition</b>			
			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé</b>			
Gants de protection	Oui	Gants APF 5 80%	
Protection respiratoire requise	Non		

## 2.5 Contrôle de l'exposition de l'environnement ERC9b

<b>Caractéristiques du produit</b>						
État physique du produit	Liquide					
Concentration de la substance dans le produit	100 %					
Pression de vapeur	169,27 hPa					
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.						
<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>						
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA			
<b>Quantités utilisées</b>						
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA					

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
-------------------------------	--

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>	
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.

### 3. Estimation d'exposition et référence à sa source

#### 3.1. Santé humaine – Exposition des travailleurs

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC4

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,822 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,041143	0,102762
Exposition à long terme, systémique, inhalation	8,01 mg/m³	130 mg/m³	0,061619	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,822 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,041143	0,451936
Exposition à court terme, systémique, inhalation	53,403 mg/m³	130 mg/m³	0,410794	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC5

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,13523
Exposition à long terme, systémique, inhalation	16,688 mg/m³	130 mg/m³	0,128373	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,263603
Exposition à court terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m³	130 mg/m³	0,256746	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC8a

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,13523

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Exposition à long terme, systémique, inhalation	16,688 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,128373	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,263603
Exposition à court terme, systémique, inhalation	33,377 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,256746	

Estimation de l'exposition pour les travailleurs – PROC8b

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20 mg/kg pc/jour	0,006857	0,083881
Exposition à long terme, systémique, inhalation	10,013 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,077024	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,137 mg/kg pc/jour	20mg/kg pc/jour	0,006857	0,160905
Exposition à court terme, systémique, inhalation	20,026 mg/m <sup>3</sup>	130 mg/m <sup>3</sup>	0,154048	

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC9b

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
-----------------------------	---

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

**12. ES 12 : Utilisation par les consommateurs d'agents nettoyants (par exemple pour pare-brise) et de dégivrants (produits liquides)**

**1. Section titre**

Titre libre et court	<b>Utilisation par les consommateurs d'agents nettoyants (par exemple pour pare-brise) et de dégivrants (produits liquides)</b>
----------------------	---

Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 8a et 8d ; PC 4 et 35, SU 21
Processus, tâches, activités couvertes	Application d'agents nettoyants et de dégivrants en tant que produits non pulvérisés liquides.
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ConsExpo (v4.1) Scénario d'exposition par défaut avec modifications <sup>1</sup> : Agents nettoyants et lavants/Agents nettoyants universels/Agent nettoyant liquide/Application (Modèle d'évaporation par inhalation : mode de rejet – évaporation ; Contact direct du produit avec la peau : chargement cutané – application instantanée)

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des consommateurs**

<b>Caractéristiques du produit (article)</b>			
État physique du produit	liquide		
Concentration de la substance dans le produit	0,59% PC 4 1% PC 35		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
Matrice de masse molaire	18	g/mol	
Taux de transfert de masse	0,413	m/min	Approximation selon la méthode de Thiboudaux

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Fréquence d'exposition	104	1/an	
Durée d'exposition	240	min	

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Durée d'application	20	min	
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité appliquée	100	g/événement	La quantité appliquée sur la peau correspondante est supposée être de 5 g/événement
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau	1900	cm <sup>2</sup>	Concerne les deux mains et les avant-bras
Taux d'inhalation	34,7	m <sup>3</sup> /jour	Exercice léger
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Volume de la pièce	58	m <sup>3</sup>	
Vitesse de ventilation	0,5	1/h	
Zone de déversement	5	m <sup>2</sup>	
<b>Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements destinés aux consommateurs</b>			
			Aucune
<b>Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène</b>			
			Aucune

## 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement ERC8a et 8d

<b>Caractéristiques du produit</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	Max. 2,5%
Pression de vapeur	169,27 hPa
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.	

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>	
Durée d'exposition	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>	
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>	
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.

## 3. Estimation d'exposition et référence à sa source

### 3.1. Santé humaine – Exposition par les consommateurs

Exposition	Estimation d'exposition	DNEL	RCR par voie	RCR combiné

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,392243 mg/kg pc/jour	4 mg/kg pc/jour	0,098061	0,145143
Exposition à long terme, systémique, inhalation	1,224 mg/m <sup>3</sup>	26 mg/m <sup>3</sup>	0,047082	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,726 mg/kg pc/jour	4 mg/kg pc/jour	0,181686	0,46418
Exposition à court terme, systémique, inhalation	7,345 mg/m <sup>3</sup>	26 mg/m <sup>3</sup>	0,366	

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC 8a et 8d

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

### 13. ES 13 : Utilisation par les consommateurs d'agents nettoyants (par exemple pour pare-brise) et de dégivrants (produits en spray)

#### 1. Section titre

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Titre libre et court	<b>Utilisation par les consommateurs d'agents nettoyants (par exemple pour pare-brise) et de dégivrants (produits en spray)</b>
Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	ERC 8a et 8d, PC 4 et 35, SU 21
Processus, tâches, activités couvertes	Application d'agents nettoyants et de dégivrants en tant que produits en spray liquides
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ConsExpo (v4.1) Scénario d'exposition par défaut : Agents nettoyants et lavants/Agents nettoyants universels/Agent nettoyant en spray/Pulvérisation par application et nettoyage par application

## 2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

### 2.1 Contrôle de l'exposition des consommateurs

<b>Caractéristique du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)</b>			
État physique du produit	liquide		
Concentration de la substance dans le produit	0.59% PC 4 5% PC 35		
Pression de vapeur	169,27 hPa		
Matrice de masse molaire	22	g/mol	Uniquement pertinent dans le modèle « Nettoyage par application »
Taux de transfert de masse	0,413	m/min	Approximation selon la méthode de Thibaudaux ; Uniquement pertinent dans le modèle « Nettoyage par application »

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Fréquence d'exposition	365	1/an	
Durée d'exposition	60	min	
Durée d'application	10	min	
Durée de pulvérisation	0,41	min	Uniquement pertinent dans le modèle « Pulvérisation par application »
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité appliquée	16,2	g/événement	La quantité appliquée sur la peau correspondante est supposée être de 0,16 g/événement
<b>Facteurs humains non influencés par la gestion des risques</b>			
Parties du corps exposées, peau ; Pulvérisation par application	960	cm <sup>2</sup>	Concerne les deux mains
Parties du corps exposées, peau ; Nettoyage par application	215	cm <sup>2</sup>	Concerne la paume d'une main
Taux d'inhalation	34,7	m <sup>3</sup> /jour	Exercice léger
<b>Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs</b>			
Volume de la pièce	15	m <sup>3</sup>	

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

Hauteur de la pièce	2,5	m	Uniquement pertinent dans le modèle « Pulvérisation par application »
Vitesse de ventilation	2,5	1/h	
Zone de déversement	1,71	m <sup>2</sup>	Uniquement pertinent dans le modèle « Nettoyage par application »
<b>Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements destinés aux consommateurs</b>			
Ne pas pulvériser en direction d'une personne exposée			
<b>Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène</b>			
			Aucune

## 2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement ERC8a et 8d

<b>Caractéristiques du produit</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	Max. 5,0 %
Pression de vapeur	169,27 hPa
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.	

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>	
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.

## **3. Estimation d'exposition et référence à sa source**

### **3.1. Santé humaine – Exposition par les consommateurs**

Exposition	Estimation d'exposition <sup>1</sup>	DNEL	RCR par voie <sup>1</sup>	RCR combiné <sup>1</sup>
Exposition à long terme, systémique, cutanée	0,0018 mg/kg pc/jour	4 mg/kg pc/jour	0,00046	0,000934

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit: Méthanol**

**Nº de FS: Methanol-EU**

Exposition à long terme, systémique, inhalation	0,012 mg/m <sup>3</sup>	26 mg/m <sup>3</sup>	0,000474	
Exposition à long terme, systémique, orale	-	-	-	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	0,0018 mg/kg pc/jour	4 mg/kg pc/jour	0,00046	
Exposition à court terme, systémique, inhalation	0,295 mg/m <sup>3</sup>	26 mg/m <sup>3</sup>	0,011375	0,011835
Exposition à court terme, systémique, orale	-	-	-	

<sup>1</sup> L'estimation par exposition, le RCR par voie et le RCR combiné concernent la valeur d'exposition totale résultant des deux sous-scénarios « Pulvérisation par application » et « Nettoyage par application ».

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC 8a et 8d

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »

### 14. ES 14 : Utilisation de carburants

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

**1. Section titre**

Titre libre et court	Utilisation de carburants
Titre systématique inspiré du descripteur d'utilisation	PC 13, SU 21
Processus, tâches, activités couvertes	Application des combustibles dans les moteurs de modèles réduits
Méthodologie d'évaluation de l'exposition	Outil utilisé : ConsExpo (v4.1) (Modèle d'inhalation : Exposition aux vapeurs – évaporation ; Modèle cutané : Contact cutané direct avec le produit ; application instantanée ; modèle d'absorption cutanée : fraction)

**2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**

**2.1 Contrôle de l'exposition des consommateurs**

Caractéristique du produit (y compris conception de l'emballage affectant l'exposition)			
État physique du produit	liquide		
Concentration de la substance dans le produit	3 %		Selon la Base de données de produits ménagers du Département de la santé et des services sociaux des États-Unis
Pression de vapeur de la substance	169	hPa	
Matrice de masse molaire	100	g/mol	Estimation basée sur les produits commerciaux disponibles (composants : par exemple nitroéthane, nitrométhane, huile de ricin)
Taux de transfert de masse	0,413	m/min	Approximation selon la méthode de Thibodaux
Zone de déversement	2	cm <sup>2</sup>	

Fréquence et durée de l'utilisation			
Fréquence d'exposition	2	1/semaine	
Durée d'exposition	10	min	
Durée d'application	10	min	
Quantités utilisées			
Quantité appliquée (inhalation)	800	g/événement	
Facteurs humains non influencés par la gestion des risques			
Taux d'inhalation	34,7	m <sup>3</sup> /jour	Exercice léger
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des travailleurs			
Volume de la pièce	20	m <sup>3</sup>	
Vitesse de ventilation	0,5	1/h	
Zone de rejet (inhalation)	2	cm <sup>2</sup>	
Conditions et mesures liées aux informations et aux conseils de comportements destinés aux consommateurs			
Éviter tout contact cutané.			
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement les zones de peau exposées.			
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.			
Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène			
Utilisation de gants de protection chimique adaptés.			

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

**2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement ERC8b et 8e**

<b>Caractéristiques du produit</b>	
État physique du produit	Liquide
Concentration de la substance dans le produit	Max. 80 %
Pression de vapeur	169,27 hPa
Fournir le produit dans un emballage ne nécessitant pas de nettoyage ni d'élimination.	

<b>Fréquence et durée de l'utilisation</b>			
Durée d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
Fréquence d'exposition			Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Quantités utilisées</b>			
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		
Quantité quotidienne par site	Non pertinent dans le système ECETOC TRA		

<b>Conditions et mesures techniques et organisationnelles</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées</b>	
	Non pertinent dans le système ECETOC TRA
<b>Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)</b>	
	Éliminer les résidus du nettoyage des récipients ou de l'équipement en tant que déchets dangereux d'incinération.

**3. Estimation d'exposition et référence à sa source**

**3.1. Santé humaine – Exposition par les consommateurs**

<b>Exposition</b>	<b>Estimation d'exposition</b>	<b>DNEL</b>	<b>RCR par voie<sup>1</sup></b>	<b>RCR combiné<sup>1</sup></b>
Exposition à long terme, systémique, cutanée	1,319 mg/kg pc/jour	4 mg/kg pc/jour	0,32967	0,329775
Exposition à long terme, systémique, inhalation	0,002716 mg/m <sup>3</sup>	26 mg/m <sup>3</sup>	0,000104	
Exposition à long terme, systémique, orale	-	-	-	
Exposition à court terme, systémique, cutanée	2,907 mg/kg pc/jour	4 mg/kg pc/jour	0,726744	0,736978
Exposition à court terme, systémique, inhalation	0,266 mg/m <sup>3</sup>	26 mg/m <sup>3</sup>	0,010234	
Exposition à court terme, systémique, orale	-	-	-	

Fiche de Données de Sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH) telle que modifiée

**Nom du produit:** Méthanol

**Nº de FS:** Methanol-EU

SO – sans objet

### 3.2. Exposition de l'environnement

Estimation de l'exposition pour l'environnement ERC 8b et 8e,

Voie de rejet	Vitesse de rejet		Méthode d'estimation du rejet
	Valeur	Unité	
Eau			Non requis
Air			Non requis
Sol			Non requis

Cible pour la protection	Estimation d'exposition	RCR
Eau douce		Non requis
Sédiments (eau douce)		Non requis
Eau de mer		Non requis
Sédiments (eau de mer)		Non requis
Usine de traitement des eaux usées		Non requis
Sol agricole		Non requis
Homme via l'environnement – Inhalation		Non requis
Homme via l'environnement – Orale		Non requis

### 4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par l'ES

Méthode de mise à l'échelle	Outils d'estimation d'exposition utilisés : ECETOC TRA v2.0
Paramètres variables	Durée d'exposition et concentration maximale. Tous les autres paramètres doivent être directement extraits du scénario d'exposition fourni.
Bornes de mise à l'échelle	Le RCR combiné est calculé suivant la recommandation du document de lignes directrices de l'ECHA « Guide des exigences en matière d'information et évaluation de la sécurité chimique – Partie E : caractérisation des risques »